

## NAMIBIE

# DE L'AVENIR POUR LES PLANTS FRANÇAIS

À la suite de démarches lancées en 2019, Comptoir du Plant s'est une nouvelle fois rendu en Namibie à l'occasion de la fin de la mission de Grégory Decroocq, VIE engagé en 2022. La FN3PT, sollicitée par ce pays d'Afrique australe pour appréhender la problématique de la production de plants, s'est jointe à ce déplacement.

**M**ai 2024, Mathieu Bertrand, directeur de Comptoir du plant, et Anne Ponce de León, pour la FN3PT, se sont rendus en Namibie. Grégory Decroocq y terminait une mission de deux ans en tant que volontaire international en entreprise (VIE) pour le compte de la société spécialisée dans la production et la fourniture de plants de pommes de terre. Le premier souhaitait faire un point avec les différents partenaires rencontrés par le jeune professionnel. La seconde avait été sollicitée par le Namibian Agronomic Board (NAB) pour aborder le thème de la production de plants. C'est donc tout naturellement que les deux structures ont groupé leur visite.

### LA POMME DE TERRE EN NAMIBIE

La pomme de terre en Namibie représente environ 600 ha. Les plantations ont principalement lieu sur deux périodes : en été, entre février et avril, et en hiver, entre août et septembre. La principale variété

cultivée est **Mondial** avec des plants en provenance d'Afrique du Sud. Le rendement moyen est de 30 t/ha environ. Deux profils de producteurs se distinguent : ceux mécanisés, plutôt techniques, cultivant sur plusieurs hectares, voire dizaines d'hectares, qui peuvent fréquemment atteindre plus de 50 t/ha ; et ceux cultivant sur une toute petite surface, très peu équipés et formés, qui ont des rendements beaucoup plus faibles. À ce jour, les producteurs n'ont pas l'habitude de stocker leurs pommes de terre, qui sont directement mises sur le marché après conditionnement et récolte. Les types de sols sont variés : sols rouges très sableux, sols bruns type humifère, etc. Le climat est désertique, mais de bonnes disponibilités en eaux souterraines de qualité existent selon les secteurs. Ces ressources souterraines sont alimentées par la pluviométrie des pays voisins qui s'infiltraient dans le sol. La consommation en pomme de terre s'élève à environ 25 kg/an/habitant. La production locale est insuffisante pour

répondre à cette demande, et des importations sont effectuées chaque année en provenance d'Afrique du Sud. Elles couvrent 60 à 80 % de la consommation en Namibie. Ainsi, un grand potentiel de marché existe pour l'agriculture namibienne. Les conditions climatiques représentent néanmoins de fortes contraintes : les chaleurs importantes nécessitent une gestion très technique des préparations de sol et de l'irrigation, et des gelées peuvent également frapper les cultures (entre mars et juin). Quant aux contraintes phytosanitaires, les producteurs font face à différents pathogènes : des champignons (*Alternaria, rhizoctone, etc.*), de nombreux insectes (teignes, cicadelles, mineuses, *Tuta absoluta, etc.*) ou encore des bactéries (jambe noire, gale commune, etc.). La bibliographie révèle également la présence de nématodes de type *Meloidogyne*. Les producteurs disposent d'un large panel de produits phytosanitaires pour faire face. L'un des producteurs suivis par Grégory Decroocq possède même un drone



D.R.

Les représentants de Comptoir du Plant et de la FN3PT ont rencontré une délégation du ministère de l'Agriculture et du Namibian Agronomic Board (NAB) à Windhoek, capitale de la Namibie.



**La Namibie souhaite atteindre son indépendance agricole. Le plant français peut l'y aider.**

avec réservoir d'une capacité de 40 litres pour assurer les traitements!

### DES VARIÉTÉS FRANÇAISES RÉFÉRENCÉES

C'est dans ce contexte et ce besoin d'augmenter la production de pomme de terre en Namibie que Comptoir du Plant a commencé des essais avec des plants français sous la coordination du NAB. Des références ont pu être ainsi générées grâce à des essais multilocaux et pluriannuels sur plusieurs variétés françaises telles que **Rainbow** ou **Satis**, que le NAB a publiées sur son site. Ces variétés ont présenté un comportement tout à fait intéressant dans les conditions namibiennes, ainsi que de bonnes qualités culinaires. Les plants français représentent un surcoût par rapport aux plants habituellement utilisés en provenance d'Afrique du Sud. Mais les producteurs ont pu constater par eux-mêmes la haute qualité sanitaire des plants français et la bonne adaptation des variétés fournies par Comptoir du Plant. Ces éléments leur permettent d'obtenir de très bons rendements et ainsi de rentabiliser leur investissement.

### UNE PRODUCTION LOCALE DE SEMENCES?

Comme tout pays souhaitant atteindre une indépendance agricole, au sein du ministère de l'Agriculture et parmi certains producteurs, la question



Mathieu Bertrand (2<sup>e</sup> à g.), directeur de Comptoir du Plant, et Grégory Decroocq (3<sup>e</sup> à g.), VIE pour la structure, sont entourés de leurs partenaires namibiens.

## LA NAMIBIE EN QUELQUES CHIFFRES

La Namibie compte environ 3 millions d'habitants sur une surface totale de 825 418 km<sup>2</sup>, soit 1,5 fois la France.

La langue officielle est l'anglais, mais elle n'est la langue native d'aucun Namibien. La principale langue parlée est l'osiwambo (par environ 50 % de la population), puis l'afrikaans (pour environ 10 %, c'est

notamment la langue des fermiers blancs). De nombreuses autres langues en lien avec les différentes ethnies sont aussi parlées.

La Namibie est un pays indépendant depuis 1990. Elle était auparavant administrée par l'Afrique du Sud de 1915 à 1990. De 1884 à 1915, le pays était sous colonie allemande. La capitale est Windhoek.



La Namibie est située dans le sud-ouest de l'Afrique. Elle a comme pays voisins l'Angola, la Zambie, le Botswana et l'Afrique du Sud.

se pose de produire ses propres semences. Tout d'abord, les conditions locales très chaudes (occasionnant des nuisibles) rendent ce projet difficile techniquement, de plus ils n'ont pas l'habitude de stocker des tubercules sur plusieurs mois. Un accompagnement technique spécifique serait ainsi nécessaire. Ensuite, du point de vue réglementaire, le cadre phytosanitaire nécessite d'être consolidé. Les représentants du ministère de l'Agriculture précisent d'ailleurs qu'ils travaillent sur le sujet et prévoient une évaluation de leurs capacités phytosanitaires. Concernant le système de protection variétale, des discussions sont en cours pour que la Namibie devienne membre de l'Upov, l'Union internationale pour la protection des obtentions végétales. En termes de productions agricoles, on peut rappeler que ce pays d'Afrique australe est surtout investi dans la partie animale avec la production de viande de haute qualité exportée vers de

nombreuses destinations exigeantes. Face aux besoins en pommes de terre de consommation en Namibie, et en lien avec les capacités de production du pays, l'autosuffisance alimentaire semble être le premier défi à relever. En ce sens, les plants français, reconnus sur les plans sanitaire et variétal, peuvent tout à fait contribuer à cet objectif en permettant d'atteindre les rendements souhaités, voire d'augmenter les surfaces de consommation grâce à une bonne rentabilité économique. Le soutien à l'amélioration des pratiques agronomiques, pour notamment aider les petits producteurs à atteindre de meilleurs rendements en production de consommation, semble prioritaire. On peut noter tout l'intérêt du travail réalisé par Grégory Decroocq en tant que VIE, dont le dynamisme, l'excellente intégration et le souci du suivi ont permis d'introduire Comptoir du Plant et donc les plants français dans le paysage agricole namibien. /

ANNE PONCE DE LEÓN, POUR LA FN3PT